**Boucles d'écosystèmes territoriaux de productions**

**et d’usages d’hydrogène renouvelable »**

**Session 2023 Préparation du dépôt de dossier en ligne**

**Annexe 1 : Présentation du projet**

***En cas de consortium, chaque partenaire d’un même projet doit déposer individuellement un dossier (annexe 1 technique et annexes 2.1 et 2.2 plan de financement)***

**Champs à remplir :**

- Intitulé du projet :

- Le projet est-t-il :

* « Débutant » c’est à dire nécessitant un soutien à une Phase 1 d’études préalables et de définition stratégique du projet.

(*Les candidats à un soutien de la Phase 1 pourront ensuite bénéficier d’un soutien à la Phase 2 sous-réserve des résultats de leurs études préalables*).

ou

* « Avancés » c’est-à-dire ayant déjà initiés des études préalables et des actions mais recherchant uniquement un soutien à la seconde phase de réalisation des investissements et de mise en œuvre du projet.

Les candidats répondant uniquement à la Phase 2 ne pourront pas être soutenus pour des opérations correspondants aux périmètres des études préalables. En outre, ils devront joindre dans leur dossier de candidature, les informations nécessaires à leur sélection directement au soutien à cette phase tel que décrit à l’article III du règlement de consultation (business plan, convention de partenariat).

*Identique pour tous les partenaires en cas de consortium*

Projet débutant : oui/non

Projet avancé : oui/non

* Description des partenaires en précisant si actés, en cours ou envisagés (400 caractères max)
* Description succincte du projet de boucle (400 caractères max)

*Identique pour tous les partenaires en cas de consortium*

* Complément descriptif détaillé (4000 caractères max)

I*dentique pour tous les partenaires en cas de consortium*

|  |  |
| --- | --- |
| - Lieu d’implantation du projet : |  |
| - Date de début de projet : |  |
| *-* Date de fin de projet : |  |
| - Coût prévisionnel du projet : |  |

- Contexte, envergure du projet et objectifs poursuivis et présentation des retombées environnementales, sociales et économiques (4000 caractères max)

* Principales actions et macro-planning (4000 caractères max)
* Moyens dédiés (4000 caractères max)

*(moyens humains, matériels, techniques, suivi administratif, comptable, etc. qui vont être mobilisés dans le cadre du projet)*

* Résultats attendus (4000 caractères max)

*(livrables, retombées économiques, technologiques, produits/services commercialisable, CA, emplois créés, nouveau marché…)*

- Le projet fait-il l’objet d’une labélisation par un Pôle de compétitivité ? Est-il le fruit d’une collaboration avec un centre de recherche ? homologué SMILE smartgrids ? (400 caractères max)

- Marque, modèle et année de commercialisation des équipements (« équipement de production et/ou de distribution d’hydrogène, des équipements d’usages d’hydrogène dont véhicules, etc.) (POUR RAPPEL, les véhicules ne sont pas éligibles dans le cadre du présent appel à projet, mais peuvent faire partie de l’écosystème à développer) :

- Quantité (kg/j ou T/an) et origine de l’hydrogène produit et quantités utilisées (technologie(s) envisagé(s) pour le produire sur place ou avant son importation vers le lieu de distribution, types de justificatifs envisagé pour valider les phases de financement, qui seront demandés uniquement lors des phases de soutien aux d’investissements, types et nombre d’usagers) :

- Le projet utilise-t-il exclusivement des technologies matures ou est-il un pilote industriel ? A défaut, intègre-t-il des phases de R&D (technologies quasi-matures) ? (400 caractères max)

- Sur le plan technique, une extension du projet est-elle possible à l’avenir ? (400 caractères max)

- Des actions de communications et/ou d’implication du public sont-elles prévues ? (400 caractères max)

- Des outils de suivi et d’évaluation du projet seront-ils déployés ? (400 caractères max)

- Pour la phase 2 de réalisation, un business plan a-t’il été rédigé ? (Auquel cas, le joindre au dossier de candidature)

- Quel est le montant de la subvention régionale attendue ? A quel pourcentage du budget de l’opération correspond-il ?

- Concernant le volet des aides à l’investissement (uniquement pour les projets en Phase 2), l’un des porteurs consacre –t-il 1% de l’assiette éligible du projet à des actions en faveur de la biodiversité (allant au-delà des obligations réglementaires ERC) : OUI / NON

Le cas échéant des actions ont-elles déjà été identifiées ? (400 caractères max)

Fait à , le / /

Nom et prénom de la personne responsable du dossier de candidature